

Communiqué de presse

Toulouse, le 25 octobre 2019

GPSO : l'arrêt de la cour d'appel de Bordeaux ouvre la voie à la société de projet pour la réalisation des travaux !

DUP (re)validée ...

Le 17 octobre 2019, la cour administrative d'appel de Bordeaux a reconnu la légalité de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des Aménagements Ferroviaires Sud de Bordeaux (AFSB) qui avait été annulée par le Tribunal Administratif de Bordeaux le 29 juin 2017.

Ce projet constituant l'un des trois éléments du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) est essentiel à la réalisation des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. C'est donc une excellente nouvelle pour GPSO dont les atouts sont tous réunis pour démarrer : projet prioritaire européen ouvrant droit à des co-financements importants, possibilité de financement via une société de projet ad hoc type Société du Grand Paris, inscription dans les priorités de programmation de la Loi d'Orientations des Mobilités (LOM), forte attente territoriale, soutien des collectivités ...

Des lignes nouvelles pour une mobilité durable

Au regard du contexte environnemental, des évolutions sociétales et de la démographie, se doter d'un réseau de lignes ferroviaires nouvelles dans le grand sud-ouest français doit devenir une priorité nationale. Nos régions non desservies par la grande vitesse ferroviaire cumulent des handicaps qui pourront se révéler très préjudiciables dans un futur pas si lointain. Il faut rattraper ce retard et investir sur le long terme.

Occitanie : un réseau ferroviaire obsolète et fragile

Les intempéries qui ont frappé l'Occitanie cette semaine ont notamment provoqué des dommages si importants sur le réseau ferroviaire existant qu'aucune circulation ne pourra avoir lieu avant le 4 novembre entre Montpellier, Béziers, Narbonne et Toulouse ni entre Montpellier, Perpignan et l'Espagne. Cet évènement est très lourd de conséquences pour les usagers des TER au quotidien, des Intercités et des TGV. Il touche également la circulation du fret et de l'autoroute ferroviaire et nous rappelle brutalement la réalité : notre réseau ferroviaire est obsolète et fragile.

Il nous rappelle également qu'entre Montpellier, Béziers et Perpignan, une ligne nouvelle, LNMP, est en projet depuis plus de 20 ans positionnée sur un corridor prioritaire européen majeur, donc éligible à des co-financements importants. Cette ligne nouvelle bâtie selon des critères techniques actuels et le long d'un tracé nouveau aurait offert un doublé de ligne efficace dans une telle situation et aurait évité cette paralysie inacceptable au 21^e siècle en France.

Jean-Louis Chauzy

Président d'Eurosud TEAM

Président du CESER Occitanie

Contact :

Valérie Cormier – valerie.cormier@eurosudteam.com – 06 15 09 61 46